

Le bal s'est ouvert à minuit. Le prince de Galles et la princesse de Danemark ; le duc d'Aoste et la princesse de Galles ; le prince d'Orange et le maréchal Président, ont figuré dans le premier quadrille.

Depuis une heure après minuit, l'on avait commencé à souper, par séries, dans un des trois grands salons du premier étage. Pendant que les danseurs venaient reprendre des forces, les Tsiganes de l'Exposition — ce sont des bohémiens (gypsées) artistes de talent — accoutrés d'un costume mi-bohème et mi-hongrois, donnaient les airs les plus bizarres de leur répertoire déjà si fantasque.

Ces virtuoses des steppes de Hongrie ont obtenu un immense succès.

Le jour éclairait déjà les rues qu'on dansait encore à l'ambassade. Les toilettes les plus exquises d'élégance et de tissus, les parures les plus riches, diamants, perles, rubis, scintillaient, brillaient, ruisselaient, rehaussant de leurs feux ou de leurs couleurs les carnations et les étoffes. Enfin, de l'avis général, cette soirée restera un souvenir, et marquera une date dans les fêtes données durant l'Exposition de 1878.

Si je me suis complu à vous rapporter cette fête en insistant sur les détails, c'est pour trois raisons : la première, qui pourrait me dispenser des autres, c'est que je ne le ferai plus dorénavant ; la seconde tient au caractère national de la soirée ; et la troisième, parce que des dames canadiennes, dont je dois taire les noms pour ne pas blesser leur modestie, ont aussi donné, par le goût de leur toilette et de leur parure, un rayon à cet éblouissement.

Le même soir, une maison située au faubourg du Temple, rue Béranger, près du passage Vendôme, s'écroulait tout à coup à la suite d'une terrible explosion, ensevelissant une trentaine de victimes sous ses décombres, et en blessant gravement une quarantaine de personnes. On attribue ce sinistre à des matières fulminantes emmagasinées dans les caves. Depuis quelques jours, on déblaya les ruines et l'on retire les cadavres. Cela prouve bien, hélas ! qu'en ce bas-monde tout est opposition et contraste ; que la tristesse et la joie sont sœurs jumelles, et que les rires naissent parfois des larmes comme l'arc-en-ciel d'un orage.

Quelques menues nouvelles maintenant, afin de nous reposer de ces descriptions, ainsi que les visiteurs le font au Champ-de-Mars, après avoir parcouru une ou deux galeries.

A ce propos, nous dirons qu'on se dispute toutes sortes de sièges, à l'Exposition, avec acharnement. Les plus en vogue, les plus courants et les plus courus par conséquent, ce sont les fauteuils à quatre roues, fauteuils à trois roues, et mêmes fauteuils, avec une place pour enfant. Le prix est de 2 francs 50 centimes l'heure.

Les chevaux, pardon, je veux dire les employés, portent sur leur casquette : "Fauteuils roulants." Des inspecteurs parcourent les galeries afin de s'assurer de la régularité de ce service. Ces agents de locomotion, nous parlons des véhicules, d'abord au nombre de 70, sont maintenant au nombre de 300, et leur succès est tel, qu'avant la fin du mois, le chiffre actuel sera certainement doublé. Quoi de plus agréable en effet que de voir défiler à ses pieds, en quelques heures et sans bouger de son siège, tous les peuples de l'univers représentés dans les produits de leur industrie et de leurs arts ! Ce rêve qu'ambitionnerait, sans pouvoir le réaliser, le plus puissant potentat, coûte au premier venu 2 francs 50 centimes !

Toujours concernant les sièges ! Disséminés au milieu de la grande pelouse du Champ-de-Mars, en face du grand vestibule, des sièges couverts en osier, à une, deux ou trois places, espèces de guerites qui garantissent également du soleil et de la pluie, offrent gratuitement leur abri aux promeneurs. Vous avez dû voir sur la plage de quelque séjour d'eau, des sièges semblables servir de cabines aux baigneurs. Ils sont fort commodes, car leur légèreté permet de les transporter facilement ; on les oriente comme une voile, suivant le vent, et l'on possède de la sorte, avec eux,

un arbre, un siège et une maison à quatre faces.

Il faut vous dire que le public s'était justement plaint de la rareté des sièges ; on vient d'y remédier. Un autre sujet de réclamations, c'est le petit nombre d'établissements vendant des rafraîchissements. Ceux qui existent sont assez éloignés des galeries, et l'on se trouve obligé de faire une course pour obtenir un verre d'eau. L'administration vient de prendre des mesures afin de multiplier cafés, brasseries et restaurants. Les Anglais établissent un restaurant ; la Russie va avoir aussi un établissement analogue. Enfin, avenue de Suffren, la Chine et la France, unies dans la personne d'un bouddhiste propriétaire de Canton et d'un cuisinier provençal, nous offriront bientôt des nids d'hirondelles entre de mirifiques paravents chinois.

Il y a quelques jours, à l'entrée de la nuit, un ballon enflammé est tombé au milieu du jardin du Champ-de-Mars. Une enquête minutieuse a démontré que la malveillance n'était pas étrangère à cette coupable tentative. On redouble de précaution et de surveillance pour éviter tout désastre. Outre les 400 surveillants, les 600 gardiens de la paix, le service de l'Exposition requiert chaque jour de 150 à 200 hommes de la garde républicaine. Depuis la chute de ce ballon, on a placé des veilleurs de nuit sur les tours du Palais du Champ-de-Mars ainsi que sur la terrasse de l'Ecole militaire. Un fil télégraphique réunit ces divers lieux aux postes de secours. La prudence est la mère de la sûreté.

Outre ce service régulier, quelques nations exposantes ont amené, pour la garde de leur exposition, des militaires ou des marins de fort bonne tournure. Les Anglais et les Américains sont représentés par des matelots qui, tout étonnés de sentir du bois sous leurs pieds, finissent par se balancer comme sur le tillac d'un navire. Les Chinois, les Japonais exhibent je ne sais quels spécimens d'une milice vêtus d'une tunique de soie bleue et jaune bigarrée de dragons d'or et d'argent. L'Algérie a envoyé des tirailleurs algériens et des spahis. L'Espagne, la Suède et la Norvège paraissent sous les traits de leur infanterie de ligne. Il n'y a pas jusqu'à la principauté de Monaco qui n'ait voulu donner au monde le spectacle de sa force militaire. Cet Etat microscopique de 7000 habitants a dégarni ses frontières et envoyé un gendarme ! Il est d'ailleurs d'aspect fort crasse, et veille sur les trésors de la principauté comme le dragon placé à l'entrée du jardin des Hespérides.

Une excellente mesure qui prouve en faveur de l'hospitalité française, est celle que vient de prendre l'administration générale de l'Exposition pour faciliter les renseignements aux visiteurs étrangers. Elle a placé des gardiens de la paix qui savent une langue étrangère dans les sections des nations où ils pourront rendre, comme interprètes, des services aux exposants. Ces gardiens sont à poste fixe, et l'administration leur allouera une indemnité mensuelle.

Au sujet du procès Danval, dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre, je vous faisais part de la réforme probable de notre code d'instruction criminelle. Je ne me trompais pas. J'apprends, de source certaine, qu'on a mis à l'étude à la chancellerie un projet ayant pour but de supprimer la mise au secret des prévenus et de donner de meilleures garanties à la liberté individuelle. Le Président des assises ne ferait plus, dit-on, de résumé des débats, et on lui retirerait également l'interrogatoire des témoins, qui, ainsi que cela se pratique chez vous, se ferait par le ministère public, conjointement avec les défenseurs des accusés.

Avis aux joueurs d'échecs canadiens. Le gouvernement vient de mettre à la disposition d'une association de joueurs d'échecs, deux prix, l'un de 5000 francs, l'autre de 2000 francs, qui seront disputés dans une lutte internationale, le 17 juin prochain. Le président du comité est le général sénateur d'Andigné. On ne dit pas si l'automate-échiquier sera admis à ce tournoi !

Je vous ai annoncé aussi la prochaine entrée du Canada dans l'union postale internationale, négociation due à M. G. Browne, votre commissaire.

Eh ! bien, à ce propos, une innovation. On va mettre en vente, dans Paris, des cartes postales, à prix réduits, avec réponse payée, comme il en existe en Belgique. On en vend déjà à l'Exposition. Très-souvent un individu ne répond pas, à cause du prix d'un timbre-poste, ou parce qu'il faudrait se déranger pour aller acheter. Cette heureuse modification obvie à cet inconvénient. Et comme le télégraphe touche à la poste, laissez-moi vous mentionner un résultat, dont vous ferez bien d'adopter les causes au Canada : l'abaissement de la taxe télégraphique.

Depuis la révision du tarif des dépêches télégraphiques, qui date de six mois à peine, le produit des recettes des bureaux s'est élevé de plus d'un cinquième pour toute la France.

L'affluence des visiteurs se maintient et augmente même. La chaleur a semblé vouloir, elle aussi, rivaliser avec la foule, et dimanche dernier, le thermomètre, par dépit sans doute, marquait vingt-huit degrés réaumur.

Vers les deux heures, passant ce jour-là devant l'aquarium, j'entendis bon nombre de spectateurs envier le sort des quatorze cents anguilles que des gardiens jetaient en ce moment dans l'eau fraîche des réservoirs. Rapporter qu'une brasserie du Champ-de-Mars a vendu ce même dimanche neuf cent cinquante gallons de bière, c'est vous dire à peu près le nombre de gosiers et le degré de sécheresse de leurs muqueuses, n'est-ce pas ? Le chiffre officiel des entrées, d'ailleurs, s'est élevé à 85,702.

Une branche de service à citer aussi dans l'Exposition, c'est celle du service médical dirigé par le docteur Ladreit de la Charrière, qui a sous ses ordres six médecins de garde. Mais la chose agréable, c'est que les médecins étrangers, sur exhibition de leur titre, pourront fréquenter la salle de lecture et de travail réservée à ce service.

Ceux de vos docteurs qui viendront à Paris sont donc assurés de trouver avec les journaux et les revues de médecine de tous pays, des confrères avec lesquels ils pourront disputer des diverses façons de *purgare, saignare, etc.* Plaisanterie à part, l'idée est excellente et les médecins étrangers goûteront fort, j'en suis persuadé, cette forme courtoise de l'hospitalité française.

Deux retours au pays : M. L. Huot et sa famille, M. et Mme St. Charles, s'embarqueront le 30 pour le Canada.

Laissez-moi finir cette trop longue lettre par une nouvelle intéressante, et qui concerne une des périodes les plus brillantes de votre histoire.

L'Académie française vient d'accorder le prix littéraire fondé par feu M. Monthyon, à l'ouvrage de M. Charles de Bonnehose, *Montcalm et le Canada français*.

C'est presque un prix de vertu !

A. ACHINTRE.

NOTRE INDEMNITÉ DE \$5,500,000

Dans un Message envoyé au Congrès, ces jours derniers, M. le Président Hayes a recommandé à la législature fédérale des Etats-Unis de voter la somme nécessaire pour payer le montant de l'indemnité accordée au Canada par la Commission des Pêcheries, savoir : cinq millions cinq cent mille piastres. Le Message contient aussi un petit paragraphe par lequel monsieur le Président prie la législature d'autoriser l'Exécutif à effectuer le paiement de cette indemnité suivant qu'il le jugera à propos, dans les meilleurs intérêts de la République. Ce n'est pas tout. M. Evarts, le secrétaire d'Etat du Président, a publié, en même temps que le Message, une assez longue circulaire dans laquelle il fait l'histoire des pêcheries, et finit par dire que les Commissaires américains, malgré leur science et leur habileté, n'ont pas su faire valoir les intérêts de la République ; que l'indemnité accordée est exorbitante,

et enfin, que la Commission a outrepassé ses pouvoirs.

Monsieur le Secrétaire prétend que son gouvernement ne pouvait être lié que par une décision unanime des Commissaires.

Toutes ces précautions semblent être calculées, et bien que l'honorable Secrétaire des Etats-Unis dise dans sa circulaire que ni le gouvernement, ni le peuple des Etats-Unis se refusera de satisfaire le jugement de la Commission, il est facile de découvrir dans toutes ces mesures et ces déclarations que le jugement n'est pas populaire. Sans miracle, la chose pourrait bien traîner ; le billet renouvelé et protesté.

Pourtant, l'Angleterre a su mieux se conformer au jugement de la Haute-Commission de Genève, lors de la grande affaire de l'Alabama.

Le gouvernement anglais se pliera-t-il à toutes les humeurs capricieuses de nos voisins, ou exigera-t-il le paiement intégral des cinq millions cinq cent mille piastres au terme fixé par le Traité de Washington et par le jugement de la Commission ? Nous le saurons avant longtemps.

F. V.

BIBLIOGRAPHIE

Picoune le Maudit.

Toute œuvre littéraire appartient au public. Tout lecteur a droit d'écrire les impressions qu'il a éprouvées en lisant un ouvrage quelconque, et on ne saurait lui refuser pareillement la satisfaction de dire qu'il s'est ennuyé d'un ennui mortel en parcourant les pages de tel ou tel roman.

J'aime à cueillir des fleurs et j'aime à avertir mes amis de ne point s'aller piquer à des épines.

La liberté de critique, c'est le perfectionnement de la littérature. Avec la critique, le goût s'épure, le style s'assouplit, prend de la vigueur, perd son emphase, devient naturel ; l'écrivain, sachant que le public va rendre un verdict sévère sur le fruit de ses veilles, ne s'endort pas dans une molle oisiveté ; n'abusant pas de la réputation qu'il s'est acquise, il ne laisse pas à son génie seul le soin de plaire. Il craint les reproches et Boileau n'aura pas dit en vain :

Sur le métier vingt fois remettez votre ouvrage.

Auteur et lecteur, chacun tire son profit de la critique.

Critique ne veut cependant pas dire parti-pris de trouver à reprendre partout, de ne rien voir de bon, de méconnaître de belles pages parce qu'il s'y trouve quelques petits défauts. Victor Hugo, avec ses phrases parfois incompréhensibles, n'est-il pas le premier écrivain du monde ?

S'il ne faut pas lâcher la bride à la jalouxie et à l'envie, il est indispensable, d'un autre côté, de ne pas flatter outre mesure, de ne pas exalter jusqu'aux nues un ouvrage sur lequel tout lecteur

Soupire, ferme l'œil, étend les bras et s'endort.

C'est tomber de Charybde en Scylla. La critique, si elle ne doit pas être une vengeance, n'est pas non plus une réclame. Les compliments à profusion, augmentés des plus flatteuses épithètes, ressemblent terriblement aux soies incomparables qui se vendent à vil prix chez certains marchands de la ville. Le dirais-je ? ces louanges exagérées sentent la reconnaissance. On s'acquitte d'une dette au dépens de la vérité. Et souvent ces éloges sont si outrés qu'une simple lecture fait voir qu'on a écrit sans croire à ce qu'on écrivait, tout comme nos politiciens qui gesticulent sur le husting et crient bien haut pour se donner des convictions.

Impartialité, indulgence plutôt que sévérité, quand la littérature en est à ses débuts, voilà donc, je crois, le propre de la critique. *Proprius critica*, comme dirait l'ex-élève dans *Picoune le Maudit*, roman publié dernièrement par M. Pamphile Lemay, et sur lequel je me permettrai de dire quelques mots, examinant rapidement cet ouvrage qui fait suite au *Pélerin de Sainte-Anne*.

Voici brièvement le drame développé par M. P. Lemay. Joseph Letellier (Péle-